

ANNEXE 2 - PLANNING DES RECONNAISSANCES

Les reconnaissances ne pourront se faire qu'aux horaires prévus ci-dessous.

Il n'est possible de participer qu'à une seule session, le panachage étant interdit.

Les concurrents devront indiquer sur leur bulletin d'engagement à quelle session ils souhaitent participer.

E.S.	Km	Session 1		Session 2	
		Samedi 18 (9h00-20h00)	Dimanche 19 (8h00-19h00)	Mardi 21 (9h00-20h00)	Mercredi 22 (8h00-19h00)
1/4	14,68 Km		Autorisé	Autorisé	
2/5	14,23 Km		Autorisé	Autorisé	
3/6	13,18 Km		Autorisé	Autorisé	
7	1,37 Km	Vendredi 24 : Reconnaissance (1 seul passage) avec véhicule de course : inclus dans le parcours de liaison entre départ de Charbonnières et Assistance A, l'Arbresle			
8/12	15,18 Km	Autorisé			Autorisé
9/13	14,46 Km	Autorisé			Autorisé
10/14	23,85 Km	Autorisé			Autorisé
11/15	13,34 Km	Autorisé			Autorisé